

COMPTE RENDU DU 12 MAI 2015
CONSEIL MUNICIPAL

Excusé : Bernard Vallin

Secrétaire de séance : Josette Rimet-Meille

1/ Travaux de maintenance dans la forêt communale

Les élus décident de ne pas donner suite aux propositions de travaux de l'ONF qui consistaient notamment aux marquages des limites de la forêt.

2/ DM1 Budget eau

Décision modificative accepté à l'unanimité pour un montant de 88€

3/ FPU : convention annuelle avec la communauté de communes du pays de St Marcellin

Convention acceptée à l'unanimité

4/ Délibération portant sur le choix des entreprises pour réaliser les travaux de la salle de cure et du logement.

- Aménagement de la cour de la cure
- l'entreprise Bazzoli de Murinais a été retenue pour un montant des travaux de 11 572,50 HT.

- Réfection des volets du bâtiment de la cure
- l'entreprise GET ALU de St Eulalie en Royans de a été retenue pour un montant des travaux de 3 457,80€ HT.

- Réfection sols de la cure
L'entreprise Design carrelage de St Marcellin a été retenue pour un montant des travaux de 6 643,75€ HT.

- Réfection de l'isolation du logement
L'entreprise TDC de St Vérand a été retenue pour un montant des travaux 4 833,95€ HT.

- Réfection de l'installation électrique du logement de la cure.
L'entreprise Inov'Elec de St Antoine a été retenue pour un montant des travaux de 6 063,60€ HT.

- Aménagement et sécurisation des parkings
L'entreprise Bazzoli de Murinais a été retenue pour un montant des travaux de 4 330€ HT.

5/ Accessibilité travaux

La décision sera prise lors d'un prochain conseil : en attente de nouveaux devis

6/ Affaires diverses

- Une demande a été faite pour un arrêt de bus pour le ramassage scolaire à la « Chapelle Rodon».

La séance est close à 20h45.